

SAINT-QUAY PORT D'ARMOR

MARCHÉ DE FOURNITURES À BONS DE COMMANDE

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

Personne publique contractante :

REGIE AUTONOME D'EXPLOITATION
SYNDICAT MIXTE
SAINT-QUAY-PORTRIEUX PORT D'ARMOR
Capitainerie, Esplanade Eric Tabarly
22410 – SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Objet du marché :

**Fourniture de carburants Diesel
et Supercarburant Sans Plomb 95
pour la station d'avitaillement du port**

Marché à bons de commande sur appel d'offres ouvert passé en application des articles 33, 57, 59 et 77 du code des marchés publics.

Imputation budgétaire : Budget de la Régie Autonome d'Exploitation, Chapitre 60, Article 60221.

Personne responsable du marché : Monsieur le Président du Syndicat Mixte Saint-Quay-Portrieux Port d'Armor

Ordonnateur du marché : Monsieur le Directeur de la Régie autonome d'exploitation Saint-Quay-Portrieux Port d'Armor

Comptable public assignataire des paiements : Madame le Payeur de la Régie Autonome, Perception d'Etables sur Mer

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

ARTICLE 1

La présente consultation concerne un marché à bons de commande destiné à la livraison de carburants Diesel et Supercarburant Sans Plomb 95 pour la station d'avitaillement du port.

ARTICLE 2

Le présent marché à bons de commande sur appel d'offres ouvert est passé en application des articles 33, 57, 59 et 77 du code des marchés publics.

ARTICLE 3

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés. Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le dossier à remettre par les candidats sera placé sous enveloppe cachetée et comprendra les pièces suivantes :

-Dans une première enveloppe :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat pour justifier :
 - . qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
 - . qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - . qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail ;
- Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.

-Dans une seconde enveloppe :

.L'acte d'engagement complété, daté et signé par le(s) représentant(s) qualifié(s) de l'entreprise.

ARTICLE 4

Les conditions d'élimination des candidats et critères de jugement de leurs capacités seront les suivants :

- Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés ;
- Candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation, objet de la consultation sont insuffisantes ;

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues au Code des Marchés Publics, article 53-I-2°, avec comme critère déterminant de jugement des offres : le prix le plus bas

ARTICLE 5

Les offres devront être adressées par pli recommandé avec avis de réception ou remises contre récépissé à :

REGIE AUTONOME D'EXPLOITATION SAINT-QUAY PORT D'ARMOR
Capitainerie, Espace Eric Tabarly 22410 – SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans l'acte d'engagement et clauses administratives, soit le 26 Avril 2014 à 16 heures. Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixés ci-dessus ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

ARTICLE 6

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard le 11 Avril 2014 une demande écrite à Monsieur Gagné , Capitainerie du Port d'Armor, Espace Eric Tabarly, 22410 – Saint-Quay-Portrieux. Fax 02 96 70 81 31 . E-mail jmg-port@orange.fr